

ABONNEMENTS

LES ABONNEMENTS datent des 1er et 16 de chaque mois

se paient d'avance.

LOT ET DÉPARTEMENTS LIMITROPHES

Trois mois 9 fr. Six mois 16 fr. Un an 20 fr.

En envoyer avec la demande d'abonnement

un bon de poste.

La publication des Annonces Judiciaires et Légales est libre dans tous les Journaux du département.

Acceptation du 1er numéro qui suit un abonnement fini est considérée comme un réabonnement. Avis de renvoyer ce numéro, quand on voudra se désabonner.

JOURNAL DU LOT

POLITIQUE, LITTÉRAIRE, AGRICOLE ET COMMERCIAL Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

BUREAU

A CAHORS, IMPRIMERIE DE A. LAYTOU, RUE DU LYCÉE.

INSERTIONS

LES INSERTIONS sont reçues au Bureau du Journal du Lot

se paient d'avance

Annances... 25 c la li

Réclames... 50 c

M. Havas, rue J.-J. Rousseau, 3

M. Lafitte et Co, place de la

Bourse 8, sont seuls chargés à Paris de recevoir les annonces pour le Journal du Lot.

Compagnie du Chemin de fer d'Orléans. — Service d'été.

Table with 4 columns: Station, Départ., Arrivée, and time. Rows include Cahors, Mercuès, Parnac, Luzech, Castel franc, Puy-l'Evêque, Duravel, Soturac Touzac, Fumel, Monsempron-Libos, PARIS, BORDEAUX, PÉRIGUEUX, AGEN, and VIÉRON.

Dépêche Télégraphique

Paris, 26 octobre, 7 h. 33, s.

Le Bien public dément qu'il soit question de dégrever l'impôt sur les tabacs.

Le Moniteur dit qu'il serait question de renouveler l'Assemblée par moitié. On croit que la majorité de la Chambre adhèrera à cette combinaison.

Le Bulletin conservateur républicain croit que M. Grévy appuiera la proposition du renouvellement partiel.

Ce journal ajoute qu'on fera bien de ne pas songer en ce moment à la dissolution ni aux élections générales que les radicaux demandaient avec une énergie d'autant plus intraitable qu'ils avaient ne pas réussir.

« Nous avons la certitude, dit-il, qu'une proposition de cette nature ne réunirait pas cent suffrages. L'Assemblée actuelle entend achever elle-même l'œuvre qu'elle a commencée; elle l'achèvera certainement. »

Des avis de Berlin assurent que M. de Bismark a demandé à la Bavière et au Wurtemberg de faire cesser la critique des journaux de ces pays contre la politique prussienne.

La Bavière et le Wurtemberg ont répondu qu'ils n'avaient pas le pouvoir de réprimer leurs journaux et d'intervenir dans cette affaire.

Paris, 27 octobre, 2 h. 40 m. du soir.

Jeudi un détachement d'infirmiers français, dirigé sur le camp de Châlons, s'est arrêté par erreur en gare de Châlons. Les infirmiers descendirent du train et entrèrent en ville. L'un d'eux bouscula la sentinelle allemande. Il a été condamné par les Prussiens à trois jours de prison.

Les autorités allemandes ont fait désarmer les infirmiers et ne leur ont rendu les armes qu'au moment du départ.

L'autorité française a condamné à quinze jours de prison le sergent qui conduisait le détachement pour avoir laissé ses hommes sortir de la gare. Elle a condamné à la même peine l'infirmier qui a bousculé la sentinelle allemande.

Le mouvement d'évacuation est activé depuis le retour du général Manteuffel. Le lundi 4 novembre est la date définitive du départ des dernières troupes qui occupent la Marne et la Haute-Marne.

Revue des Journaux

Patrie.

Quand un nouveau venu vient habiter près de votre domicile, n'êtes-vous pas dans l'habitude de prendre des renseignements sur lui, de vous enquérir de ses antécédents et de sa famille? Si vous apprenez qu'il s'est rendu coupable d'un meurtre, que son père a assassiné, que son grand-père en a fait autant, vous vous empressiez de fermer votre porte à double tour et de vous mettre sérieusement en garde contre les entreprises possibles de ce

dangereux nouveau venu. Eh bien! ce que vous faites et ce que vous êtes parfaitement en droit de faire dans la vie privée, quoi d'étonnant à ce que vous le preniez pour règle aussi dans la vie publique? La République de 1870-1871 s'est montrée indisciplinée, pillarde, meurtrière; celle de 1848 s'était montrée meurtrière, pillarde, indisciplinée; celle de 1892-1893 n'a pas laissé certes un meilleur souvenir. Les fastes de l'histoire étant pour les gouvernements ce que sont les casiers judiciaires pour les individus, nous avons le droit incontestable de les consulter et de baser sur eux notre conduite et notre manière de voir.

Gazette de France.

« Il est impossible de s'y méprendre. La proclamation de la République en France a toujours été et sera encore le point de départ de l'anarchie sociale, le champ ouvert à toutes les convoitises, à toutes les utopies, et vous ne pouvez, sous aucun prétexte, vous associer à cette funeste entreprise.

Comment après avoir lu ces lignes si formelles, si énergiques de Monsieur le comte de Chambord, des journaux osent-ils dire que les royalistes pourraient se travestir en républicains afin de jouer un rôle dans la République conservatrice? Il faut avoir vraiment le désir de faire la confusion dans les esprits pour tenir un pareil langage; mais peut-on s'étonner après tout que la République française, qui ne vit que d'équivoque et d'hypocrisie, prétende que « les chefs des factions royalistes, tremblant à l'idée de voir les républicains prendre enfin la barre du gouvernement, cherchent à fonder une République pour s'emparer plus sûrement du pouvoir. »

Non, les royalistes ne se feront pas républicains: non, ils ne diront jamais que la République peut donner autre chose à la France que l'anarchie et la désorganisation. Nous avons vu de trop près la prodigieuse incapacité des hommes de la dernière République pour qu'il nous soit permis de conserver sur leur valeur la moindre illusion. Car on oublie trop que toute la série des républicains a tenu entre ses mains le pouvoir, le pouvoir dictatorial; toutes les écoles ont montré ce qu'elles pouvaient donner; on n'a plus rien à nous révéler.

Nous connaissons dans son entier le personnel de la République: le personnel de la République démocratique et sociale par la Commune: l'extrême gauche, par MM. Léon Gambetta, Alfred Naquet, Alphonse Esquiros, Gent, Challemeil-Lacour, Duportal, Ranc, Ordinaire, Alain-Targé, etc.; nous avons vu ce qu'a su faire la gauche avec MM. Jules Favre, Arago, Crémieux, Maguin, Glais-Bizoin; quant à la République conservatrice, elle a donné la mesure de son intelligence avec MM. Picard, Jules Simon, Victor Lefranc, de Rémusat, Casimir Périer.

Que des minorités savamment travaillées rendent le gouvernement à ces hommes, ils n'en resteront pas moins ce qu'ils ont été, des impuissants et des incapables.

Ordre.

Il n'y a, que l'union de tous les monarchistes qui puisse sauver notre pays de

l'abîme où le poussent les radicaux. Si nous continuons à récriminer les uns contre les autres, si nous dispersons nos suffrages sur divers candidats, si nous nous abstenons de voter pour satisfaire de petites rancunes, nous n'avons plus qu'à nous croiser les bras et à servir d'otages à la révolution. Quelques-uns espèrent conjurer le péril en pactisant avec les vainqueurs; ils seront les premières victimes, car les purs ne resteront purs aux yeux de la tourbe immonde qu'ils traitent à leur suite qu'en sacrifiant des alliés douteux, devenus d'ailleurs inutiles. Décimés d'abord, les honnêtes gens seraient bientôt mis en masse hors la loi, — hors la République, on sait ce que cela veut dire!

Puisqu'il en est temps encore, puisqu'il est encore possible d'élever une digue contre le flot qui monte, mais qui peut être contenu au prix d'un énergique effort, mettons bas nos habits disparates, dépouillons nos toges, nos lévites ou nos blouses, et tous, bourgeois, fonctionnaires, juges, prêtres ou paysans, souvenons-nous que nous sommes avant tout citoyens, enfants d'une même patrie, sauons la société, sauons la France!

Paris-Journal

M. le prince de Joinville, député de la Haute-Marne, s'est laissé aller dernièrement à des paroles qui démontrent l'aberration prodigieuse du temps où nous vivons.

On était rassemblé devant un monument élevé à la mémoire des gardes mobiles moissonnés par la guerre. Le prince, après un tribut d'émotion légitime payé au dévouement obscur et à la vaillance désintéressée du simple troupeur, s'est oublié jusqu'à dire:

Je voudrais que lorsque nous relèverons la colonne Vendôme, ce grand souvenir de gloire abattu par la Commune aux applaudissements de nos ennemis, nous plaçons à son sommet la statue d'un simple soldat.

Quand un prince parle ainsi, quand un amiral de France en est là, quand un député conservateur peut émettre en public de pareilles énormités sans révolter immédiatement son auditoire, c'est un grave symptôme de la maladie qui travaille le pays, maladie de cœur et maladie d'esprit.

L'homme de Grenoble fait son métier quand il flatte bassement la foule rangée autour de ses exercices. Il s'agit pour lui, comme dans la fable du renard et du corbeau, de vivre aux dépens de celui qui l'écoute. Pour arriver à escamoter le fromage qu'il convoite, aucune flagornerie ne lui répugne, aucune déclamation ne l'écœure. Mais vous, monseigneur, un fils de roi, et qui auriez pu être oncle de roi, vous soldat, vous général, où allons-nous, si c'est vous qui nous conviez au mépris de la gloire et du commandement? si c'est vous qui encouragez les chimères de l'égalité jusque dans l'armée? Que dis-je, l'égalité! Vous avez été plus loin; vous voulez qu'on défie le soldat seul; vous réclamez l'apothéose du pioupiou, et vous proclamez l'infériorité du chef qui l'a conduit à la victoire, puisque celui-ci, selon vous, doit être exproprié de sa statue; puisqu'il faut désormais, façonner le bronze pris sur l'ennemi, non à l'image de Napoléon ou de César, mais du dernier conscrit de leurs armées. Ainsi le

veulent le progrès démocratique et la justice révolutionnaire.

A bas Napoléon et vive le pousse-caillon!

Et cependant, c'est Napoléon qui a vaincu à Léna, à Austerlitz, à Friedland, à Marengo, à Wagram et en vingt autres lieux comme c'est Colomb, Meyerbeer et Raphaël qui, assités d'éléments dans lesquels ils faisaient passer leur flamme, ont réalisé l'œuvre auquel leur nom seul demeure attaché!

Vouloir replacer au sommet de la colonne reboulonnée, Napoléon par un de ses soldats; prétendre effacer au fronton des Tuileries (s'ils existaient encore) les noms de Philibert Delorme et de Ducerceau pour y substituer ceux de leurs maçons; ôter le Louvre à Pierre Lescoq, à Serlio, à Jean Goujon, au cavalier Bernin, à Claude Perrault et à leurs continuateurs modernes pour déclarer que c'est la propriété nationale des gâcheurs de plâtre qui ont risqué leur vie sur les échafaudages, tandis que l'artiste traçait paisiblement ses plans dans un cabinet confortable; attribuer Notre-Dame, non à ses auteurs, mais à ses ouvriers; préférer en toute chose, le chœur au premier ténor; revendiquer la supériorité des inférieurs; mettre la cave au grenier; renverser la pyramide; ôter le gouvernail au pilote pour le donner au moussé; soutenir que les ailes du papillon sont un préjugé qui a trop duré, une inégalité qui ne saurait se tolérer plus longtemps, et que le ver qui rampe et qu'on écrase est plus brillant et plus céleste que l'étoile; voilà, en généralisant les conséquences du discours prononcé à Langres, un aperçu de la révolution qu'il contient dans les flancs de sa rhétorique.

Gaulois.

A présent, c'est du salut de la France qu'il s'agit! Plus même, c'est sa vie qui est en question! Grâce aux radicaux, on verrait la Champagne, la Bourgogne et la Franche-Comté prises par la Prusse; le Languedoc, le Roussillon et la Gascogne par l'Espagne; les Flandres annexées à la Belgique.

Plus de patrie! Du radieux pays qui marchait en tête des nations, il resterait la Bretagne pour être l'asile de ceux qui furent les Français!

Oui, voilà ce qu'on vous devrait si nous vous laissons faire! Et les peuples se détourneraient de nous avec dégoût, avec horreur n'ayant pas assez de mépris pour la nation qui aurait renié son Dieu, ses rois et ses croyances; pour la nation qui s'abandonnerait aux mensonges du premier avocat venu.

C'est pourquoi je vous dis: Ne vous y trompez pas! Le jour où vous viendrez au pouvoir, c'est nous qui serons les révolutionnaires! c'est nous qui redresserons la tête, disant: Assez d'humiliations, assez de hontes! Il faut sauver la France de cette invasion des barbares de la démagogie! Il faut recommencer la croisade du patriotisme, et, puisqu'ils triomphent pas la révolution, demander à la révolution de nous faire triompher à notre tour!

De même que vous avez élevé des barricades pour l'émeute, nous élèverons des barricades pour la Justice; de même que vous avez fait le 4 Septembre, le 31 Octobre, le 22 Janvier et le 18 Mars de la destruction, nous ferons le 4 Septembre, le 31 Octobre, le 22 Janvier et le

18 Mars du salut !

Nous serons les révolutionnaires de l'ordre, puisque vous avez été les révolutionnaires du désordre.

Courrier de France.

M. Renan vient d'obtenir à Rome un grand succès. Les membres du cercle Cavour l'ont solennellement invité à se rendre au milieu d'eux, l'ont chaudement accueilli, et lui ont fait prononcer un discours. Le fameux auteur de la *Vie de Jésus* a pu se prendre pour un ambassadeur honoraire de la France incrédule auprès de l'Italie révolutionnaire; il a parlé des ultramontains français avec autant de sévérité et d'énergie que l'aurait pu faire un rédacteur du *Siècle*, et il a gagné tous les cœurs en vantant les bienfaits de l'unité italienne.

Ce petit épisode n'a rien de bien désagréable pour nous, puisqu'en somme nous ne pouvons que nous réjouir de voir un Français de distinction fêté et applaudi à l'étranger; mais à dire vrai nous avons un peu le droit de nous en étonner. Un cercle qui porte le nom de *Cavour* doit être un cercle politique et non une assemblée de libres-penseurs. M. de Cavour a ébranlé le pouvoir temporel du pape parce qu'il visait à l'unité; mais ce n'était ni un voltairien ni un hégélien; révolutionnaire en politique et non en religion, il a pu dépouiller le vicaire du Christ de sa souveraineté, mais il n'a jamais pensé à dépouiller le Christ de sa divinité, et nous aimons à croire que la critique de M. Renan n'aurait pu que le choquer.

M. Renan, de son côté, n'est point un novateur en politique. Nul n'a critiqué plus durement les erreurs et les excès de la Révolution; nul n'a plaidé avec plus de chaleur la cause des traditions; nul n'a mieux montré que notre principal défaut était de ne pas savoir respecter notre passé et de pas savoir obéir. Il y a un abîme entre la politique de M. Renan et la politique des hommes qui ont embrassé avec le plus d'ardeur ses opinions anti-religieuses et, par un singulier contraste, ce novateur spirituel est un conservateur temporel.

Aussi, l'auteur de la *Vie de Jésus* a-t-il félicité les Italiens d'avoir gardé leur roi et respecté la dynastie de Savoie; aussi a-t-il déclaré que la République de M. Gambetta serait la ruine de la France, et que la République ne pourrait rallier la majorité de la nation qu'en se montrant très conservatrice, parce qu'elle n'est pas dans les traditions de notre pays, ni peut-être dans ses sentiments.

On voit par là combien sont grands chez nous le désarroi des esprits et le désordre des opinions. Les radicaux français professent avec enthousiasme les doctrines philosophiques de M. Renan, mais M. Renan flétrit avec énergie leurs doctrines politiques et sociales. C'est sans doute de sa part un manque de logique dont nous le félicitons sincèrement. Il recule devant les conséquences qu'on tire de ses enseignements, et il renie ses disciples. Peut-être viendra-t-il un jour où il reconnaitra combien il a contribué aux maux qu'il déplore; peut-être s'apercevra-t-il qu'il a, pour sa part, ébranlé les dignes dont il regrette aujourd'hui le renversement.

Français.

Les journaux officieux ont fait quelque tapage autour d'une brochure dont ils annonçaient depuis plusieurs jours la prochaine publication, sous ce titre : *Vingt mois de présidence*. Elle a paru; nous venons de la parcourir et ne pouvons qu'admirer l'audace avec laquelle on avait prétendu élever l'apparition de ce factum à la hauteur d'un événement politique. Jamais entreprise plus impertinente n'avait été tentée sur la badauderie publique par la camaraderie de quelques journalistes ou par la réclame de librairie.

Disons-nous que c'est mauvais ou dangereux? Ce serait faire trop d'honneur à cette publication: c'est médiocre et plat. Des amis indiscrets ont révélé le nom des auteurs. Ce sont, dit-on, M. Edmond Texier, chroniqueur du *Siècle*, décoré, croyons-nous, par Napoléon III, et correspondant en faveur dans les états-majors impériaux, et un certain M. Henryot, rédacteur du *National*, dont le nom nous était, jusqu'à ce jour, parfaitement inconnu. Du reste, si ce n'est eux, ce sont leurs frères qui ont écrit les *Vingt mois de présidence*.

Pour les idées, pour la forme, pour le talent, ce sont des articles du *Siècle* ou du *National*. On a cherché à insinuer que M. Thiers était pour quelque chose dans cet écrit.

Ce bruit ne peut être qu'une malice fort irrespectueuse à l'adresse du Président. On s'est rabattu alors sur M. Barthélemy Saint-Hilaire. S'il a lu les épreuves, ce doit être en ces jours de distraction presque historique où il écrivait des lettres qu'il lui fallait désavouer le lendemain.

La première partie de la brochure est un récit superficiel, incomplet, des événements accomplis depuis le 8 février. L'Assemblée y est attaquée systématiquement: elle ne fait que des « intrigues », des « coups d'Etat », des « complots », des « conjurations », des « conspirations ». La « faction légitimiste, clérical et papaline » y est surtout malmenée. Le parti républicain ne donne que des preuves de « patriotisme », de « sagesse » et « d'abnégation ». M. Gambetta lui-même est traité avec grand ménagement et presque avec tendresse. Sur M. Thiers, c'est un dithyrambe continu. Le Président fait tout, sauve tout, est lui-même le grand stratège et le grand artiller du siège de Paris, jusqu'au jour où on nous le montre « illuminé d'une auréole de milliards »; l'emprunt lui faisant un piédestal si haut qu'il sembla un moment qu'il fût au-dessus de l'humanité.

La République française persiste à vouloir convertir la bourgeoisie à la campagne qu'elle prétend mener de concert avec le *Journal des Débats* contre le catholicisme. Elle nous attaque violemment, en nous opposant toujours le *Journal des Débats*. L'argument est plus embarrassant pour celui-ci que pour nous. Seulement, dans ces questions, le journal de M. Gambetta a perdu toute espèce de sang-froid. Il ne parle dans son article que de « jésuitisme », de « jésuites de robe courte et de robe longue », de la « congrégation », du « parti prêtre », du « parti noir », de « Basiles », etc., etc. Il est vrai qu'il n'y a guère autre chose que ces gros mots.

Toutefois, elle met en avant un argument plus sérieux que déjà nous avons remarqué dans ses colonnes: c'est que tous « les peuples et tous les gouvernements, lassés et irrités par l'orgueil ultramontain », pensent et agissent de même, et elle nous cite entre autres l'Allemagne. Cela est vrai. M. de Bismarck, en effet, a déclaré la guerre au catholicisme, et le plus grand reproche qu'il lui fait, c'est d'être favorable à la France.

Nous ne doutons pas que le chancelier allemand ne soit reconnaissant aux radicaux français de l'appui qu'ils donnent à sa politique. C'est probablement à cet accord qu'il faut attribuer l'esprit ouvertement radical de toutes les correspondances françaises adressées aux journaux officieux d'Allemagne. Ce n'est pas, d'ailleurs, la première fois que nous avons à signaler le concours donné par les radicaux à la politique prussienne. On n'a pas oublié le langage du *Siècle* avant et après Sadoua.

Est-ce ainsi que la République française prétend attirer la « bourgeoisie française » à ses idées? En tout cas, si elle veut la séduire, elle devrait donner le conseil à ses amis du *Corsaire* et du *Petit Lyonnais* de mettre au moins une sourdine à leurs déclamations contre la bourgeoisie et de ne pas commenter chaque jour la phrase fameuse sur « la nouvelle couche sociale » en déclarant que « la bourgeoisie est condamnée ». Il y a là un excès de franchise que le journal de M. Gambetta trouvera au moins inopportune.

Enfin, la République française accuse les catholiques d'avoir soutenu toutes les dictatures. Le reproche est au moins exagéré. Quelles qu'aient pu être les défaillances de certains catholiques, il est au moins une dictature qu'ils n'ont pas soutenue et dont ils ont été au contraire les victimes, c'est la vôtre, messieurs de la République française, c'est la plus grotesque et la plus désastreuse de toutes, celle qui a été justement nommée, non par un « clercal », mais par un des vôtres, la « dictature de l'incapacité ».

XIX<sup>e</sup> Siècle.

Voici un nouveau résultat pacifique de l'entrevue de Berlin: le gouvernement danois se prépare à fortifier Copenhague et d'autres points importants. On lit dans le *Correspondant de Hambourg* que « les fortifications de Copenhague coûteront de neuf à dix millions de rigsdalers et que les hauteurs de Frederiksborg et de Vigerslev, ainsi qu'une autre hauteur située près d'Utterslev, et sur laquelle

on construira deux forts, seront les points les plus importants de ces fortifications. » Le même journal ajoute « que l'on construira encore un autre fort pour la défense de la ville du côté de la mer. » Quelle universelle confiance! *Justicia et pax osculata sunt*. Ne vous semble-t-il pas que ces paroles de l'Écriture s'appliquent expressément à l'Europe moderne?

Liberté.

Le conseil d'Etat de Genève de faire afficher dans cette ville une proclamation dans laquelle sont annoncées les mesures que le conseil a cru devoir projeter, par suite de la ferme résistance qu'il a rencontrée de la part de Mgr Mermillod, évêque d'Hébron et curé de Genève, et de Mgr Marilley, évêque de Lausanne.

On se rappelle que le conseil d'Etat genevois ayant refusé de reconnaître l'autorité épiscopale de Mgr Mermillod, les curés du canton ont à leur tour, et à l'exemple de l'évêque d'Hébron, formellement décliné la compétence dudit conseil. De son côté, Mgr Marilley a refusé de faire les présentations qui lui étaient demandées par les cures vacantes. C'est à la suite du conflit et dans le but d'en prévenir le retour une fois pour toutes, que le conseil d'Etat annonce que, « sans vouloir s'ingérer en aucune façon dans ce qui concerne les dogmes, il proposera des modifications importantes dans les formes organiques de l'Eglise catholique genevoise. » Ces modifications seraient les suivantes:

1<sup>o</sup> Les curés seraient nommés par les paroisses;

2<sup>o</sup> Aucun dignitaire ecclésiastique ne pourrait remplir les fonctions de curé;

3<sup>o</sup> Le serment de soumission aux lois et aux magistrats prêté par les conducteurs spirituels des paroisses, à leur entrée en charge, serait rédigé de manière à ne donner prise à aucune interprétation qui pût en affaiblir le sens;

4<sup>o</sup> Vu la déclaration par laquelle les curés du canton déclinent la compétence de l'Etat, il serait procédé à de nouvelles nominations dans toutes les paroisses, qui pourraient toutefois conserver par l'élection les titulaires actuels.

5<sup>o</sup> Les fabriques, selon le vœu de la Constitution, seraient organisées par la loi.

Telles sont les « mesures » annoncées dans la proclamation dont nous parlons. Et c'est là ce que l'autorité civile appelle ne « s'ingérer en aucune façon dans ce qui concerne les dogmes? » Qu'est-ce donc alors que l'autorité absolue de l'Eglise, invoquée à si bon droit par Mgr Mermillod, sinon un des dogmes fondamentaux de l'Eglise catholique universelle? N'est-ce pas aussi une ingérence, et des plus tyranniques, que cette prétention d'interdire aux dignitaires ecclésiastiques, l'exercice des fonctions de curé, et d'introduire arbitrairement des formules spéciales dans la rédaction du serment prêté « par les conducteurs spirituels des paroisses? » La proclamation se termine par une invocation des principes de « la vraie liberté ». Ce dernier trait a le caractère d'une cruelle ironie, à la suite d'un programme qui est une éclatante négation de l'autorité de l'Eglise dans l'administration du culte, au profit de l'autorité despotique de l'Etat.

Journal de Paris.

Il y a divers incidents qui tendraient à faire croire qu'un vent anti-allemand passe sur la Belgique. C'est d'abord M. le ministre d'Etat Dechamps, ancien ministre des affaires étrangères d'un cabinet catholique précédent et écrivain de talent, qui, tout en félicitant M. de Bismarck d'avoir respecté la Belgique pendant la guerre, blâme amèrement la campagne qu'il a entreprise contre le clergé catholique et lui prédit que cette campagne le mènera à sa perte.

C'est ensuite le frère de ce même M. Dechamps, le primat de Belgique, Mgr Dechamps, archevêque de Malines, qui du haut de la chaire de Saint-Raimbaud, au milieu d'une foule immense de pèlerins réunis « pour obtenir le rétablissement du saint-père dans tous ses droits », s'attaque aussi directement et avec véhémence au prince-chancelier, en l'avertissant que la petite pierre détachée de la montagne de l'Écriture par le pape broiera le nouvel empire comme ont été broyés tous les autres empires qui l'ont précédé.

Pèlerinage de Lourdes.

Après la magnifique journée du 6, on doit s'attendre à voir diminuer le nombre des pèlerins. Les trains du soir et de la nuit en ont emporté un grand nombre.

Cependant, l'affluence est toujours considérable. C'est un va-et-vient continuel de Lourdes à la Grotte. Le lendemain et le jour suivant, de nouvelles processions arrivent et viennent prier aux pieds de la Vierge. On distingue surtout celle de Périgueux, qui se fait remarquer par le nombre des pèlerins et l'ordre parfait qui règne dans ses rangs.

Les pèlerins de Paris au nombre d'environ trois mille passent encore à Lourdes la journée de lundi. Ils repartent mardi par deux trains, l'un à 8 heures, l'autre à 9 heures du matin. Partis du sanctuaire vénéré de Notre-Dame-des-Victoires, c'est là qu'ils doivent encore se rendre à leur arrivée à Paris; ils ne se sépareront, qu'après une nouvelle prière pour la France.

On annonce pour mercredi 9, un nouveau pèlerinage Nantais. Beaucoup de pèlerins retardent leur départ pour rendre hommage à ces gens de cœur que rien n'arrête.

On connaît les injures et les voies de fait auxquelles ils avaient été en butte le 26 septembre, au retour d'un premier pèlerinage à Lourdes. Pendant quelques heures, dans une ville qui doit posséder une nombreuse police, un certain nombre de *gredins*, de ceux-là qui crient d'une voix enrouée: *Vive la Liberté* et qui en ont eu un peu trop ce jour-là, ont sans être inquiétés, insulté avec le courage qui les distingue, des femmes, des enfants, des malades, des religieuses.

Cet attentat à la liberté de conscience aurait pu effrayer les timides, mais il paraît que le Breton ne doit pas être classé dans cette catégorie. Un nouveau pèlerinage a donc été immédiatement organisé et l'arrivée à Lourdes, fixée au mercredi matin.

Au nom de la Liberté, l'administration a demandé le changement des heures de départ et exigé que pendant le voyage, les pèlerins ne porteraient sur eux aucun insigne religieux. Le comité par esprit de conciliation a obtempéré à la seconde demande, mais il a maintenu son droit de conserver l'heure du départ, fixée d'un commun accord avec la Compagnie du chemin de fer.

Deux mille pèlerins sont en effet arrivés à Lourdes, mercredi, en deux convois, l'un à 10 heures du matin, l'autre à midi.

A deux heures, réunis à l'église paroissiale de Lourdes, ils se dirigent en procession vers la chapelle du pèlerinage. En tête est le magnifique étendard offert à Notre-Dame-de-Lourdes par la ville et le diocèse de Nantes. On lit en haut:

La Vendée à Notre-Dame-de-Lourdes.

Au milieu, est le sacré cœur sanglant qui brillait à Patay et à Loigny sur le glorieux drapeau des zouaves pontificaux et que presque tous les pèlerins de Nantes portent appendu à leur poitrine.

Viennent à la suite: les bannières de la fête de l'Assomption, un cœur en argent offert à Notre-Dame-de-Lourdes par les associations de S<sup>te</sup>-Marthe et de Notre-Dame-de-Lagarde; un oriflamme du sacré cœur; la bannière des hôpitaux de Nantes, celle de la bienheureuse Françoise d'Amboise, duchesse de Bretagne, celles des patrons de la ville et du diocèse de Nantes et celle de Notre-Dame de toutes Joies.

Deux oriflammes, l'un aux armes de la duchesse de Bretagne, l'autre aux armes de la Bretagne et de la ville de Nantes.

Cinquante à soixante bannières qu'il serait trop long d'énumérer, débouchent successivement des rues de Lourdes, au milieu des rangs des pèlerins qui chantent le *sub tuum*, les litanies de la vierge, des cantiques, et s'avancent dans l'ordre suivant: les femmes, les hommes, le clergé. Les membres du comité organisateur ferment la marche.

Un autre pèlerinage occupant encore la chapelle à leur arrivée, ils attendent que l'Eglise soit libre, et pénètrent enfin dans le sanctuaire tout pavoisé des bannières de la grande procession.

L'évêque de Tarbes les attend à l'entrée du chœur et les félicite du nouvel acte de foi qu'ils viennent accomplir; acte que ni les injures, ni les menaces qui leur ont été prodiguées, une première fois, n'ont pu arrêter.

Après la bénédiction épiscopale, un carme dont nous avons pu les jours précédents apprécier l'éloquence persuasive, le père Hippolyte, retrace en larges traits les souvenirs religieux de la Bretagne. Sa parole devient surtout émouvante, lorsque son esprit s'arrête à l'idée des vides, que la dernière guerre a fait dans les rangs de ceux qui l'écoutent, il parle de la douleur, qui met au front de l'homme un sceau qui impose le respect et le rapproche de Dieu. Cette magnifique instruction est suivie de la bénédiction du Saint Sacrement.

La cérémonie terminée, un des prêtres assistants, exhorte les pèlerins à garder le calme et le recueillement qui conviennent à ces lieux et au but de leur pèlerinage; il les engage à ne pas pousser au-dehors, des cris et des vivats isolés; les seuls que l'on doive entendre en cet endroit béni sont ceux pour Marie, pour le Pape et pour la France. Après cet avertissement, un des chœurs présents entonne successive-

ment les trois vivats suivants que la foule répète trois fois après lui :

Vive l'Immaculée Conception  
Vive Pie IX pontife et roi  
Vive la France du Christ

La procession descend à la Grotte, en chantant le *Salve régina*, dont chaque strophe est suivie du refrain suivant :

Vierge notre espérance  
Etends sur nous ton bras  
Sauve, sauve la France } bis  
Ne l'abandonne pas

Le soir, réunis sur la place publique de Lourdes sous un cierge allumé à la main, ils reviennent à la Grotte, suivis d'un grand nombre d'autres pèlerins; arrivés devant la Vierge, ils chantent le *Magnificat*. Chaque strophe est suivie du refrain :

De la sainte Montagne  
Etends ta main sur nous  
Sauve la France et bénis la Bretagne } bis  
Qui tombe à tes genoux

Après l'instruction, la récitation du chapelet et de la prière du soir, et les acclamations trois fois répétées à la Vierge Immaculée, à Pie IX pontife et roi, à la France du Christ, la procession remonte sur le plateau, faisant le tour de la chapelle et de la Grotte, par un sentier en lacets qui serpente à travers la montagne abrupte. Par suite de la configuration du terrain, ce sentier forme dans son parcours un M gigantesque.

La tête de la procession était déjà sur le plateau, que la moitié des pèlerins était encore sur la chaussée, devant la Grotte. Ce flot de lumières ondoyantes, ruisselant dans le sentier et dessinant en traits de feu, l'initiale de Marie dans l'obscurité des bois, c'était un spectacle vraiment magique et dont rien ne peut rendre l'incomparable beauté.

Les messes commencées à minuit par les nombreux prêtres Nantais, se sont continuées jusqu'à dix heures du matin, heure fixée pour le départ du pèlerinage, auquel succède celui de Pau arrivé par le train de neuf heures.

Je ne rapporterai pas ici tous les miracles qui font l'objet des conversations depuis le 4 octobre. Une sourde-muette de Blois qui a recouvré, ou plutôt, qui a acquis l'usage de la parole et de l'ouïe; une dame de Nantes qui a laissé sa béquille à la grotte. Non, il est un miracle continu qui surpasse tous les autres : C'est cette force inconnue qui d'un bout de la France à l'autre, pousse les populations aux pieds de la vierge avec cette seule et patriotique pensée : *Prier ! Prier pour la France !*

Je termine en ajoutant que le voyageur qui passe quelques jours à Lourdes, peut être en même temps pèlerin et touriste.

Pèlerin, après avoir prié à Lourdes, il peut aller visiter Betharram sa belle grotte, son calvaire remarquable par son chemin de croix, sculpté sur pierre et une magnifique vierge au christ en marbre blanc, de Jules Dumontet.

Touriste, il peut faire quelques-unes des excursions ordinaires des baigneurs de Barèges, St-Sauveur, Cauterets, Bigorre, Luchon.

Il peut, s'il n'a que quelques heures à dépenser, se borner à une excursion à Pau, station d'hiver, rivale de Nice, remarquable par la douceur de son climat, le coup d'œil splendide que l'on a de la place royale, son château si plein de souvenirs et sa belle statue d'Henri IV, qui porte cette inscription si éloquente dans sa simplicité : *Lou notre Henric*.

Un pèlerin du Lot, à Lourdes.  
G. D'ART.

Chronique locale et méridionale.

Conseil général

Elections du 27 octobre 1872.

Electeurs inscrits..... 2,848  
Votants..... 2,063

	DUFOUR	COMBARIEU	FAYAS	Voix perdues
Cahors (sect. de Phôt.-de-ville)	146	418	131	6
— du Lycée	137	309	97	3
Arcambal (Sect. d'Arcambal)	204	13	»	2
— de Pasturat	74	20	»	»
Le Montat	202	1	»	»
Labastide-Marnhac	177	6	6	»
Trespoux et Rasiel	106	3	2	»
	1,046	770	236	11

parlé des principes, et l'on a dit aux électeurs : Choisissez l'homme qui les représente le mieux ! Cet homme a triomphé.

Nous n'avons pas le droit de le féliciter, n'ayant rien fait directement dans son intérêt. Mais il nous est permis de nous applaudir de ce que nos idées aient prévalu dans sa personne. Les candidats pour nous ne sont rien; les tendances dont ils sont l'expression sont tout. A ce point de vue nous sommes autorisé à nous associer au succès de M. Dufour, considéré dans la lutte, comme le représentant du parti de l'ordre.

Le résultat de cette élection, quelque conforme qu'il puisse être à nos préférences politiques, ne nous empêche pas d'ouvrir les yeux sur les symptômes qui s'en dégagent.

Le candidat des républicains a recueilli en ville une majorité dont le chiffre a dépassé celui des suffrages qu'il avait obtenus lors de sa dernière candidature. Est-ce à sa personne ou au progrès de l'idée démocratique, qu'il convient de faire honneur de ce résultat? Nous n'essaierons pas de résoudre la question. Mais nous dirons aux électeurs qui se désintéressent dans les luttes électorales, et qui pourtant veulent le maintien de l'ordre social : Vous le voyez, le flot monte; attendrez-vous qu'il vous submerge, pour sortir de votre torpeur insensée?

Heureusement, le vote des campagnes est toujours là, inébranlable autant que logique; et si les républicains ont fait preuve de discipline, les communes rurales sont toujours admirables d'ensemble. A celles-là nos compliments sans restriction!

On assure que tout a bien changé dans l'esprit de ceux qu'on appelle dédaigneusement les *ruraux*. Vous venez de les voir à l'œuvre: moins de quarante suffrages acquis au candidat républicain avancé, voilà le bilan politique de l'essai loyal, et il faudra bien longtemps encore, avant que les majorités s'introduisent dans le camp des honnêtes gens, par la porte de la démagogie.

C'est à M. Dufour à ne pas oublier à qui il doit sa victoire.

Qu'il sache bien, surtout, que les marques d'estime qu'il reçoit des Ruraux, lui font un devoir de ne point se séparer d'eux, dans les circonstances critiques que nous pouvons être appelés à traverser. Son attitude au Conseil général n'échappera à personne; nous sommes de ceux qui le suivront avec sympathie, pour applaudir à son indépendance, et le soutenir dans la voie nouvelle, qui s'ouvre devant lui.

Le parti républicain avancé de la ville fera grand bruit des 727 suffrages donnés à son candidat, et en conclura que l'opinion de Cahors est entièrement acquise à ses idées. Nous voyons tout le contraire dans le détail des votes :

Le candidat républicain a obtenu 727 suffrages. Ses deux concurrents, appartenant tous deux aux idées essentiellement conservatrices, ont obtenu. 511 Il convient d'ajouter à ce chiffre (on sait que les républicains ne s'abstiennent jamais,) la presque totalité des abstentions s'élevant à. 785

Total des électeurs dévoués au principe d'ordre. 1,296

Le *Journal officiel* des 15 et 16 Octobre 1872, contient : 1° Un décret portant règlement du concours pour la nomination des Auditeurs de 2° classe au Conseil d'Etat; 2° Un arrêté du garde des sceaux, ministre de la Justice, président du Conseil d'Etat, fixant l'ouverture de ce concours, au lundi 16 décembre 1872; 3° le programme détaillé des matières administratives annexé au décret portant règlement du concours pour la nomination des Auditeurs de 2° classe au Conseil d'Etat.

Aux termes de l'article 4 du décret précité, les aspirants à l'Auditorat, peuvent à leur choix se faire inscrire au secrétariat du Conseil d'Etat, ou au secrétariat de la préfecture de leur résidence.

L'inscription doit avoir lieu dans les vingt jours à partir de l'insertion au *Journal*, fixant la date du concours. Cette insertion ayant eu lieu dans le *Journal officiel*, du 15 octobre, les inscriptions seront reçues à la préfecture du Lot, pour l'Auditorat jusqu'au Lundi 4 No-

vembre au soir.

Les aspirants devront produire leur acte de naissance, et les pièces justificatives des conditions énoncées dans l'article 5 du décret du 14 octobre, portant règlement du concours.

Les candidats qui n'auraient pu déposer, dans les délais fixés par l'article 4, les diplômes exigés par le § 3 de l'article 5, seront admis à produire ces diplômes ou les certificats constatant leur réception, jusqu'au dixième jour avant l'ouverture du concours.

Depuis le 22 octobre courant, les Bureaux de la Préfecture sont ouverts, le matin, depuis 9 heures jusqu'à midi; et le soir, depuis une heure jusqu'à 4 heures.

Nous lisons dans le *Journal de Lot-et-Garonne*.

La crue de la Garonne qui a eu lieu du 19 au 22 de ce mois a été occasionnée par les pluies tombées en grande abondance dans la partie haute des bassins du Lot et du Tarn; la Garonne supérieure et les affluents pyrénéens de ce fleuve, à l'exception de l'Ariège, n'ont pas donné; sans cette circonstance favorable, les eaux auraient atteint sans doute des hauteurs égales à celle des grandes crues de 1856 et de 1866 qui ont fait de si grands ravages et dont le souvenir ne s'effacera pas de longtemps dans la vallée.

Les maxima de cette crue ont eu lieu ainsi qu'il suit :

Ariège, à Foix — le 18, à 4 h. du soir.	2 <sup>m</sup> 26
Garonne, à Toulouse — le 19 à 1 h. du matin.....	2 42
Garonne, sous Castelsarrazin — le 19, de 2 h. à 3 h. du soir.....	3 61
Tarn, à Montauban — le 20, à 8 h. du matin.....	8 32
Garonne, à Agen — le 21, de 7 à 9 h. du matin.....	7 32
Lot, à Villeneuve — le 21, à 1 h. du m.	8 74
Garonne à Nicole, le 21 à 2 h. du s...	9 48
Garonne à Tonneins, le 21 à 4 h. du s.	8 86
Garonne au Mas-d'Agenais, le 21 à 9 h. du soir.....	8 35
Garonne à Marmande, le 22 à 4 h. 30 matin.....	8 92
Garonne à Langon, le 22 à 6 h. du s.	8 48

Cette crue venait à peine de se terminer que les pluies ont gagné la région pyrénéenne, et ont produit une recrudescence du fleuve, de peu d'importance d'ailleurs, le Lot ni le Tarn n'ayant donné cette fois.

La Garonne s'est élevée à 2<sup>m</sup> 76, à Toulouse le 24 à onze heures du matin, et à 4<sup>m</sup> 31 sous Castelsarrazin le 25 à 2 h. du matin.

Le Gers a atteint 2<sup>m</sup> 78 à Auch le 24 à 2 h. du soir.

A Agen, la Garonne, qui de 7<sup>m</sup> 32 le 21, à 9 h. du matin, était redescendue à 3<sup>m</sup> 04 le 23 à 6 h, du soir, est remontée à 5<sup>m</sup> 01 le 25 de 8 à 10 h. du matin; depuis elle a décliné régulièrement et ce matin à 9 h. elle n'était plus qu'à la cote de 3<sup>m</sup> 78.

Agen, le 26 octobre 1872.

L'Ingénieur en chef de la Garonne.  
FARAGUET.

Un journal de Paris annonce que le conseil de direction de l'Ecole polytechnique vient de demander à M. le général de Cissey de reculer d'une année la limite d'âge pour les candidats à l'Ecole. Cette limite serait fixée à vingt-un an au plus au 1<sup>er</sup> janvier de l'année du concours. Le conseil de direction pense que cette latitude produirait des résultats supérieurs à ceux que l'on obtient quant à présent.

La mesure, dans le cas probable où le ministre l'adopterait, serait appliquée aux élèves de l'Ecole militaire de Saint-Cyr.

Le *Messageur de Toulouse* annonce que M. le ministre de l'instruction publique a choisi comme sujet de discours français pour toutes les classes de rhétorique des lycées de France la question suivante : « Quelle est la situation des émigrés de l'Alsace-Lorraine en France? »

Probabilités du temps pour le mois de Novembre.

Pour vulgariser notre système et pour qu'on puisse en vérifier l'exactitude, nous donnerons, à l'avenir les éléments astronomiques, avec leur interprétation naturelle.

Même direction des forces qu'en octobre; déclinaison un peu plus forte; mêmes résultats à quelque chose près. Forces croissantes, du 1<sup>er</sup> au 6 et du 22 au 30, avec points astrono-

miques assez multipliés et groupés. Temps variable, agité, humide, dans l'ensemble, sur la France et sur les pays limitrophes, avec ciel souvent couvert ou brumeux; crues d'eau; température peu élevée; nuits fraîches. Forces décroissantes du 7 au 21. Quelques éclaircies de courte durée, avec gelées partielles, principalement du 18 au 26.

Dépression barométrique, avec vent, pluie ou neige suivant les régions ou l'altitude, vers le « 2 », syzygie, conjonction de Mercure et de Vénus; « 5 », lunestice austral, conjonction ds Saturne, périégée; (8), quadrature; « 11 », équilune ascendant; 15, syzygie; 19 lunestice boréal; 23, quadrature conjonction de Jupiter et de Mars, apogée; « 26 »; équilune descendant; 30; syzygie.

Les périodes du 1<sup>er</sup> au 5, du 11 au 15, du 19 au 23 et du 26 au 28 sont à redouter pour les marins. Les perturbations peuvent avancer ou retarder de un à deux jours, suivant la direction des forces.

Gare le mois de décembre pour les frileux. Les dates placées entre parenthèses sont douteuses. Celles mises entre guillemets présenteront les plus fortes perturbations.

Périgueux, 22 octobre 1872.

NICK.

M. Malinowski nous prie d'annoncer que le nombre des souscripteurs à son ouvrage sur les phosphates de chaux s'accroît tous les jours. S. A. R. le duc de Nemours, Mgr Landriot, archevêque de Reims; M. de Lasanaye, recteur de l'Académie de Lyon et plusieurs autres personnes marquantes, ont souscrit dernièrement. L'impression de cet ouvrage se poursuit activement.

Pour la chronique locale: A. Layton

Bourse de Paris.

Paris, 29 octobre 1872, soir.

Rente 3 p. %	53,12 1/2
— 4 1/2 p. %	75.50
— 5 p. % Emprunt ancien	84,45
— 5 p. % Emprunt nouveau	87,30

DES MAINTENANT

REVUE DES FAMILLES

DES MAINTENANT

En s'abonnant dès maintenant à la *Revue des Familles* pour l'année 1873, on reçoit gratuitement les numéros d'octobre, novembre et décembre 1872. De plus, on a droit à des primes exceptionnelles à prix réduit dont le détail est publié dans chaque numéro.

La *Revue des Familles* a pour devise: *Dieu, Patrie, Famille*; c'est assez dire son genre de rédaction. Elle donne chaque semaine une livraison de 32 pages et forme par an 6 volumes de chacun 260 pages. Abonnement: 4 fr. par an pour la France; 6 fr. pour l'étranger. Elle a une édition de luxe, avec gravures hors texte, qui coûte 7 fr. pour la France et 9 fr. pour l'étranger. Adresser les lettres et abonnements en bons de poste (ou timbres-poste avec 25 cent. en plus pour change) à M. E. CHARPENTIER, directeur, 47, rue Condorcet, 47, Paris.

AVIS. les propriétaires de la

BELLE JARDINIÈRE

(PARIS, 2, rue du Pont-Neuf, 2, PARIS)

ont l'honneur de rappeler à leur clientèle qu'un bureau spécial est organisé dans leurs Magasins en vue de répondre aux demandes chaque jour plus nombreuses qui leur sont faites de la province.

Il suffira de demander à la Maison de Paris des Echantillons et une vignette indiquant la manière de prendre soi-même les mesures. Un catalogue complet et adressé à toutes les personnes qui en font la demande.

Vêtements tout faits et sur mesure pour Hommes et pour Enfants; — Vêtements ecclésiastiques.

BONNETERIE, CORDONNERIE, CHAPELLERIE, CHEMISERIE, GANTERIE, CRAVATES, PARAPLUIES, COUVERTURES DE VOYAGE.

Seules Succursales en province :

à Lyon, Marseille, Nantes, Angers.

Et à Paris, place Clichy, au coin des rues de Clichy et d'Amsterdam.

Pour tous les extraits et articles non signés A. Layton

# ANNUAIRE DEPARTEMENTAL

**1 fr.**

pris dans nos bureaux

**DE 1873**

**1 fr.40**

par la poste

**Commercial, Statistique et Administratif**

Sous ce titre, paraîtra un recueil très complet et très exact dont nous donnerons la Table, et qu'il ne faut pas confondre avec l'Annuaire publié avec l'autorisation de M. le Préfet.

Nous nous sommes assuré, pour la 2<sup>e</sup> partie, des documents d'une grande importance pour le département du Lot.

Nous prions MM. les maires et les personnes qui auraient des renseignements à nous adresser de vouloir bien nous les transmettre sans retard, au bureau du Journal du Lot.

En vente chez tous les libraires

## XANO D'OYME

Sa vie, Ses malheurs, Sa mort. — Le siège de Cahors. — Le collège Pélegri. — La maison Henri IV. — La chanson.

(Légende Quercinoise)

par Léon VALERY, de Lalbenque

20 centimes. — ENVOI FRANCO PAR LA POSTE : 25 centimes.

### TRÈS INCESSAMMENT, OUVERTURE D'UN NOUVEL ÉTABLISSEMENT DE PHOTOGRAPHIE

A Cahors, rue de la Mairie, maison Nouyrit.

**M. Gustave KOLB, père**

**Photographe à Strasbourg,**

n'ayant pas voulu perdre sa qualité de Français, a quitté l'Alsace par suite de l'annexion.

Il a l'honneur de prévenir le public que, d'ici à quelques jours, il pourra satisfaire aux commandes qui lui seraient faites, pour la Photographie en tout genre et de toutes grandeurs.

#### TABLEAU DES DISTANCES

Nouvellement imprimé et complété jusqu'à ce jour

De chaque Commune du Département du Lot aux chefs-lieux du Canton, de l'arrondissement et du Département, dressé en exécution de l'article 93 du règlement du 18 juin 1811.

PRIX : 1 FRANC.

Chez M. Laytou, rue du Lycée, à Cahors.

**A. BERGON ET C<sup>ie</sup>**

Taillleurs, rue des Boulevards, à Cahors.

Préviennent les pères de famille qui ont des enfants au Lycée, qu'ils se chargent de fournir le costume complet, avec képi, col et gants, à prix réduits  
SAVOIR : Pour la 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> tailles, 70 fr. — Pour la 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> tailles, 60 fr.

#### AVIS AUX MARCHANDS DE BOIS.

### A VENDRE

LA COUPE D'UNE GARENNE, ESSENCE BOIS DE CHÊNE.

Cette Coupe occupe une superficie d'environ dix hectares. La majeure partie se compose de bois de Chauffage (Rondin), il s'y trouve également des arbres qu'on peut utiliser pour rayons de roues de charrue. Le bois à couper est âgé de 20 ans. Pour traiter du prix et des conditions, s'adresser à M. Monmayon, père, au château de la Ferrière, commune de Sérignac, canton de Puy-l'Évêque (Lot), ou à M. Marc Monmagnon, percepteur à St-Matré, canton de Montcuq.

Cette Garenne est à portée du chemin vicinal de Tournon à Sérignac, très rapprochée de ladite route où on aboutit facilement.

#### LE CHOCOLAT-MENIER

SE VEND PARTOUT  
ON ÉVITERA  
LES CONTREFAÇONS  
EN EXIGEANT  
le véritable nom

#### LANDREVIE

Carrossier à Cahors.

M. Landrevie prévient ses nombreux clients qu'il transfère ses ateliers de carrosserie : boulevard Sud, maison Ségol.